

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} octobre 2019

Le premier octobre de l'an deux mille dix-neuf, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence d'Hervé LE MAREC, maire de la commune d'Hénonville.

Etaient présents : MM, DECAGNY, DELACOUR, DOUTRELEAU, HADJAB, LE MAREC, MEURIER, MMES BABIJ, BOITARD, FROISSART, LESOBRE .**Absents excusés** : M. BOURGHELLE qui donne pouvoir à M. DOUTRELEAU, M. PONCET qui donne pouvoir à Mme BOITARD, M. MAUBERT. M. DOUTRELEAU est élu secrétaire de la séance.

Objet, Désignation d'un coordonnateur pour le recensement communal 2020 :

Monsieur le maire expose :

L'INSEE nous informe qu'à l'occasion du recensement des habitants de la commune qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement

Le maire propose de nommer l'adjoint administratif Patricia RAGOT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à nommer l'adjoint administratif Patricia RAGOT comme coordonnateur communal pour le recensement des habitants de la commune en 2020.

Objet, Convention de partenariat en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique :

Monsieur le maire expose :

La société CertiNergy promeut l'application du dispositif réglementaire des certificats d'économie d'énergie en incitant l'ensemble des acteurs, entreprises, collectivités, etc., à réduire leur consommation énergétique par la mise en œuvre de travaux d'efficacité énergétique et en les accompagnant en suite dans le processus d'obtention des CEE générés par ces travaux.

Adhérer à l'offre CertiNergy est donc nécessaire en amont des travaux d'efficacité énergétique pour pouvoir bénéficier du service de valorisation des CEE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer une convention avec la société CertiNergy 33 avenue du Maine Paris 15^e, de partenariat en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique et à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

Et ont signé au registre les membres présents :